

Avis d'Appel d'Offres International Ouvert

(Séance publique d'ouverture des plis)

AOI n° 01/05/09

Objet de l'Appel d'Offres

La Société de Gestion de la Loterie Nationale et La Marocaine des Jeux et des Sports lancent un Appel d'Offres International ouvert pour la fourniture et l'installation d'un nouveau système d'exploitation des jeux et la mise en place d'un nouveau Contrat de prestation de services et d'infogérance.

Conditions de l'Appel d'Offres

1. Adresse de retrait des documents de la Consultation

Le retrait des plis fait l'objet d'une demande écrite et signée par le Concurrent. Les Concurrents qui en ont fait la demande peuvent, après s'être acquittés d'un montant de dix mille dirhams (10.000,00 MAD non remboursables) au profit de La Marocaine des Jeux et des Sports, au choix :

- Retirer les dossiers disponibles à la direction de La Marocaine des Jeux et des Sports au 33, Boulevard Rachidi, 20 070 Casablanca, Maroc ;
 - Envoyer une demande des documents de la Consultation par courrier électronique à l'adresse suivante : info@marocaine-jeux.com
- Cette demande devra faire ressortir leur raison sociale et leur activité.

2. Pièces à fournir par les Concurrents

Les Concurrents devront fournir un dossier administratif et technique, une offre technique ainsi qu'une offre financière.

(I) Le dossier administratif comprend :

- a. Une déclaration sur l'honneur établie conformément aux prescriptions du règlement de la Consultation ;
- b. La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du Concurrent ;
- c. Pour les Concurrents établis au Maroc, une attestation délivrée, depuis moins d'un an, par le percepteur du lieu d'imposition certifiant que le Concurrent est en situation fiscale régulière ou à défaut de paiement qu'il a constitué des garanties jugées suffisantes par le comptable chargé du recouvrement. Cette attestation doit mentionner l'activité au titre de laquelle le Concurrent est imposé ;
- d. L'attestation que le Concurrent n'est pas en liquidation judiciaire ou en redressement judiciaire. S'il est en redressement judiciaire, il faut qu'il soit autorisé par l'autorité judiciaire compétente à poursuivre l'exercice de son activité ;
- e. Pour les Concurrents établis au Maroc, une attestation délivrée, depuis moins d'un an, par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale certifiant que le Concurrent est en situation régulière envers cet organisme ;
- f. Le récépissé du cautionnement provisoire ;
- g. Le certificat d'immatriculation au registre de commerce pour les personnes assujetties à l'obligation d'immatriculation ;
- h. Le Cahier des Prescriptions Spéciales (CPS) paraphé sur toutes les pages et signé à la dernière page avec la mention manuscrite «Lu et accepté».

Les Concurrents non établis au Maroc sont tenus de fournir l'équivalent des attestations visées aux paragraphes c, d, e et g, délivrées par les administrations ou les organismes compétents de leurs pays d'origine ou de provenance.

(II) Le dossier technique comprend :

- Une note indiquant les moyens humains et techniques du Concurrent ;
- Une note indiquant le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations en rapport avec la présente Consultation, qu'il a exécuté ou à l'exécution desquelles il a participé ;
- Une note présentant la gamme de Matériels et la gamme de produits et de Logiciels dont dispose le Concurrent ;
- Les états de synthèse du Concurrent (Bilan et comptes de produits et charges) des trois derniers exercices disponibles.

(III) L'Offre technique est constituée de :

- La réponse du Concurrent au Cadre de Réponse Technique et Fonctionnel, joint au Dossier de la Consultation ;

(IV) L'Offre financière est établie conformément aux prescriptions du règlement de la Consultation.

3. Cautionnement provisoire.

Le cautionnement provisoire est fixé à un million de dirhams (MAD 1 000 000).

Délai pour la Réception ou le Dépôt des Offres

Les plis établis conformément au règlement de la Consultation sont à remettre au plus tard le jeudi 30 Juillet 2009, avant 10 heures (Heure marocaine). Ces plis peuvent être, au choix des Concurrents, soit :

- Envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception à :
La Marocaine des Jeux et des Sports
33, Boulevard Rachidi, 20 070 Casablanca - Maroc
- Déposés contre récépissé, à :
La Marocaine des Jeux et des Sports
Secrétariat de la Direction Générale, 3ème étage
33, Boulevard Rachidi, 20 070 Casablanca - Maroc
- Remis, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres, au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Ouverture des Plis

L'ouverture se déroulera en séance publique le jeudi 30 juillet 2009 à partir de 10 heures (Heure marocaine) au siège de La Marocaine des Jeux et des Sports, salle de réunion 3ème étage, 33, Boulevard Rachidi, 20 070 Casablanca, Maroc.

